

## "Les derniers chantiers de l'euro" dans Crocodile (1997)

**Légende:** En 1997, Yves-Thibault de Silguy, membre de la Commission européenne chargé notamment des Affaires économiques, financières et monétaires, définit dans le mensuel fédéraliste Crocodile les enjeux liés aux aspects pratiques de la transition progressive vers l'Union économique et monétaire (UEM) et de l'introduction de l'euro.

**Source:** Crocodile. Lettre aux Parlements d'Europe. Dossier 2-1997. Bruxelles.

**Copyright:** (c) Crocodile

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"les\\_derniers\\_chantiers\\_de\\_l\\_euro"\\_dans\\_crocodile\\_1997-fr-cba8396f-aa2d-4c4a-9784-bb51998eb174.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 18/09/2012

## Les derniers chantiers de l'euro

L'Europe est aujourd'hui dans la dernière ligne droite avant la création de l'euro. La volonté politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui n'a jamais fléchi depuis deux ans - a permis d'enregistrer des progrès importants dans la convergence des économies et de définir le cadre nécessaire à l'introduction de l'euro (pacte de stabilité et de croissance, statut juridique, nouveau mécanisme de change...). Le processus conduisant à l'union économique et monétaire est aujourd'hui irréversible.

Pour autant, la tâche des Institutions Européennes est loin d'être achevée. D'importantes questions doivent en effet encore être résolues. Au nombre de celles-ci figure la définition des aspects pratiques de la transition. Des réponses doivent encore être apportées à trois interrogations importantes:

- Quelle est la meilleure date pour introduire les pièces et les billets en euro? Les conclusions du Conseil Européen de Madrid fixent comme butoir le 1er janvier 2002. La Commission a organisé le 15 mai 1997 une table ronde, réunissant des responsables issus de tous les milieux socio-professionnels (syndicats, associations de consommateurs, banques, administrations, entreprises...), pour en discuter. Au terme des débats, il semble que la meilleure période pour procéder à l'introduction matérielle de la nouvelle monnaie serait l'automne 2001.

- Faut-il double affichage des prix? Si oui, pendant combien de temps? Doit-il être obligatoire? Le double affichage est nécessaire pour habituer le consommateur à la nouvelle échelle de valeur. Mais il peut parfois poser des problèmes pratiques du fait des dispositions légales qui imposent d'exprimer les prix sous plusieurs formes (prix à l'unité et prix au kilo par exemple). En l'absence d'adaptation de ce type de législations, l'affichage dans les deux monnaies pourrait imposer quatre étiquettes par produit, ce qui serait à la fois coûteux et difficilement lisible. Il faudra donc préciser rapidement les règles applicables.

- Quelle doit-être la durée de la phase de circulation concomitante de l'euro et des monnaies nationales? Le Conseil Européen avait fixé une durée maximale de six mois. Les représentants des associations socio-professionnelles s'accordent aujourd'hui à penser que cette période doit être réduite, sans doute à quelques semaines. Une double circulation prolongée serait en effet à la fois coûteuse et difficile à gérer. En outre, la plupart des appareils qui utilisent des pièces ou des billets (distributeurs, parcmètres, caisses enregistreuses...) sont incapables d'utiliser simultanément deux monnaies différentes.

La Commission a lancé des études pilotes afin d'approfondir ces questions. Les résultats seront examinés par des groupes d'experts, avec pour objectif d'apporter une réponse à l'ensemble des problèmes pratiques posés par le passage à l'euro au début du mois de mai 1998, c'est à dire au moment où sera connue la liste des Etats faisant partie du premier groupe de participants à l'union économique et monétaire.

Il conviendra ensuite d'informer le grand public. Sensibiliser, habituer le consommateur à l'euro est une ardente obligation pour les pouvoirs publics. L'expérience montre en effet que les changements de monnaie sont des opérations très complexes, qui doivent être soigneusement préparées. A titre d'exemple, le Royaume-Uni avait organisé 18 500 manifestations publiques entre 1966 et 1971 pour expliquer la décimalisation de la livre sterling. Pour la même opération, l'Irlande a distribué deux millions de prospectus à une population de trois millions d'habitants. C'est pourquoi la Commission a pris en 1996, avec la participation active du Parlement Européen et en coopération avec les Etats membres, l'initiative de lancer une action pluriannuelle d'information des citoyens européens. Près de 1200 manifestations ont ainsi déjà été organisées ou cofinancées dans toute l'Europe. Ces efforts de communication seront progressivement intensifiés en fonction de la proximité des échéances "euro".

Yves-Thibault de Silguy  
Membre de la Commission européenne